

INFORMATIONS GÉNÉRALES INSCRIPTION EN THÈSE VÉTÉRINAIRE

1. L'inscription est valide pour l'année universitaire en cours et jusqu'au **30 septembre de l'année suivante**.
2. Il est **impératif d'être inscrit** pour la soutenance de sa thèse et l'obtention du diplôme.
3. Dans le cas de date de soutenance ultérieure au 30 septembre, il faudra **se réinscrire**.
4. **Le paiement des droits** d'inscription universitaire d'un montant de **159 €** sera effectué uniquement par carte bancaire (en cours de validité) :
 - à distance = après enregistrement et validation de votre dossier d'inscription par la scolarité, vous recevrez via l'application PAYBOX Mail une notification pour paiement à distance.
 - ou en présentiel en venant à la scolarité (**prendre rdv**)